Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes
Stand à la rencontre du public

Marché de Saint-Omer

Synthèse
16 novembre 2024, Saint-Omer

Informations préalables

- Nombre de personnes informées estimées : 31
- Dispositif d'information : dossier de concertation, panneaux et vidéo de présentation du projet et de la concertation.
- Format et déroulé de la rencontre : Ce stand s'est tenu sur le marché de Saint-Omer entre 9h et 12h.

Les participants au stand :

- Sophie LEGRAND, Directrice de projet, VNF
- Simon MAZAJCZYK, Maya ABDELWAHAB – Agence eker, Assistance du maître d'ouvrage pour la concertation

Les éléments présentés ci-dessous sont issus des échanges avec le public rencontré lors du stand.

Cofinancé par l'Union européenne

Sujets et thématiques abordées

Des échanges sur l'opportunité du projet

- Plusieurs commentaires enthousiastes sur le projet, notamment dans un objectif de réduction du nombre de camions circulant sur les routes

  Un pêcheur s'inquiète de l'impact sur la pêche de ce projet qui va entrainer davantage de flux sur le canal. Il pointe notamment le risque d'augmentation des circulations la nuit, période importante pour certains pêcheurs.

Des échanges sur les caractéristiques du projet

- Des questions posées sur les effets du projet sur les inondations
  - VNF a répondu que le projet n'aura pas d'impact sur les inondations. En termes d'impacts du projet sur la gestion hydraulique du secteur, le projet permettra en période d'étiage comme de crue de limiter les transferts d'eau à l'aval grâce aux bassins d'épargne ou les faciliter si besoin grâce à une canalisation « by-pass », comme celle déjà existante sur l'écluse actuelle.

- Un souhait émis de maintien de la possibilité de traverser le canal sur le site éclusier des Fontinettes
  - VNF répond que c'est une demande assez récurrente dans la concertation et qui fait l'objet d'études en ce moment afin de s'assurer de la faisabilité d'une telle option tout en assurant la sécurité des usagers.

- Une question sur l'impact du projet sur l'utilisation de l'étang de Batavia
  - VNF répond que l'étang de Batavia sera moins utilisé après la mise en service de la nouvelle écluse puisque cette dernière ne l'utilisera pas mais qu'il continuera à servir pour le passage des bateaux à l'ancienne écluse.

Des échanges sur le trafic fluvial

- Plusieurs échanges sur l'état d'avancement du canal Seine-Nord Europe et sur sa mise en service
  - VNF a répondu que les travaux sur le canal Seine-Nord Europe avaient commencé (travaux sur le secteur 1 et sur l'écluse de Montmacq) et que sa mise en service était prévue pour 2030.

- Plusieurs questions posées sur l'évolution à venir du trafic fluvial suite à la mise en service du canal Seine-Nord Europe
    - VNF a répondu que le trafic fluvial devrait doubler d'ici 2040 et tripler en 2070.

- Sur le passage à la télé-conduite et à la circulation fluviale 24h/24, un pêcheur explique qu'il serait nécessaire que les bateaux allument tous leur GPS afin qu'ils soient visibles et que les pêcheurs puissent anticiper leur passage.

Des échanges sur les autres enjeux fluviaux et hydrauliques du secteur

- Plusieurs questions posées sur d'éventuels travaux prévus sur l'écluse de Flandres ou sur l'opportunité de son doublement
    - VNF répond que des études amont sont en cours afin de déterminer les possibilités de doublement ou d'allongement de l'ensemble des écluses à grand gabarit du réseau fluvial Nord-Pas-de-Calais, dont l'écluse de Flandres. En effet, à terme si les trafics projetés se confirme il y aura besoin de doubler les autres écluses aussi.

- De nombreuses remarques portant sur le nécessaire entretien sur les voies d'eau jugé insuffisant ou les écluses du territoire, comme les bras morts à proximité de l'écluse du Haut-Pont ou le syphon de l'écluse carré.

- Une remarque sur le manque d'entretien du chemin de halage en rive droite au niveau de Saint-Momelin

- Une demande d'éclaircissements sur les décisions prises pendant les dernières inondations sur le partiteur de Watten

- Une demande de généralisation des stations de pompage au niveau des ouvrages de gestion hydraulique (comme les écluses), à la place des stations de pompage d'urgence déployées pendant les inondations

- Une habitante du marais audomarois témoigne de vagues de batillage qui abîmerait ses installations (barques et berges). Elle dit avoir écrit à VNF à ce sujet et avoir reçu une réponse indiquant que VNF ne pouvait pas intervenir.

- Des échanges sur une nécessité de clarification des acteurs du secteur fluvial sur le territoire : plusieurs personnes indiquent ne pas comprendre vers qui se tourner en cas de défaillance constatée

- Un habitant explique qu'il est important d'anticiper les risques d'arrêts de navigation sur le canal pendant les périodes de crues, qui pourraient être de plus en plus fréquentes dans les années à venir

- Un participant, batelier à la retraite partage ses inquiétudes sur la santé générale de la batellerie en France

Des échanges sur la concertation

- Une interrogation sur le relai de la concertation dans la presse, jugé surdimensionné par rapport au sujet local
    - VNF répond que l'objectif est d'informer largement sur la démarche de concertation afin que le territoire soit informé et que le plus grand nombre de personnes intéressées puissent participer.

- Une question posée sur les marges de manœuvre de la concertation
    - VNF répond la phase de concertation préalable permet d'échanger à la fois sur l'opportunité du projet et sur les conditions de sa mise en œuvre et d'intégration locale.
    - VNF rappelle qu'il s'agit d'une concertation volontaire suivi par 2 garants désignés par la CNDP, qui remettront un bilan indépendant portant sur la démarche de concertation menée.

En images

Fontinettes
Fontinettes

Fontinettes
Fontinettes
Comment participer ?